



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Bordereau d'envoi

SERVICE ACHATS ET MARCHES
FM/PG/N° 394.

Tours, le 18 AOUT 2015

Dossier suivi par : Frédéric MATYJAS
Tél. = 02.47.36.66.30
E-mail = frederic.matyjas@univ-tours.fr

Monsieur le Directeur
Société **KONICA MINOLTA France**
365/367, route de Saint-Germain
78420 CARRIERES SUR SEINE

Objet : Location/maintenance de matériels d'impression multifonctions et imprimantes de proximité, et de matériels de reprographie haut volume avec les logiciels de gestion associés.

Nombre de pièces	DESIGNATION	Observation(s)
1	Exemplaire de l'acte spécial DC4 relatif à l'agrément de l'entreprise sous-traitante IT SERIANS dans le cadre du marché n° 1501381 visé en objet <u>Copie à :</u> IT SERANS – 8, allée du Nautilus – BP 30236 – 80003 AMIENS Cedex 1	Pour valoir notification.

Le Président
de l'Université de Tours,

Loïc VAILLANT



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

DC4

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE¹

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.
Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS – Service Achats et Marchés
60, rue du plat d'Etain – BP 12050 – 37020 TOURS Cedex 1
Tél.: 02.47.36.66.58 – Fax : 02.47.36.66.93
Courriel : serviceachatsmarches@univ-tours.fr

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Courriel : serviceachatsmarches@univ-tours.fr

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Location/maintenance de matériels d'impression multifonctions et imprimantes de proximité, et de matériels de reprographie haut volume avec les logiciels de gestion associés

C - Objet de la déclaration de sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
☒ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
☐ un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

KONICA MINOLTA Business Solutions France S.A.S.

365-367, route de Saint Germain – 78424 CARRIERES-SUR-SEINE Cedex

Tél. : 01 30 86 60 00 – Fax : 01 30 86 63 34

SIRET : 302 695 614 00354

¹ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Identification du sous-traitant.

■ Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

SERIANIS

Pôle Jules Vernes
8 Allée du Nautilus
BP30236, 80003 AMIENS Cedex 1
Tél. 03.22.66.42.42
Fax : 03.22.66.42.11

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : S.A.S. **Société par Actions Simplifiée**

■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

RCS Amiens 691 720 809

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

Sonia DESACHY Assistante en Appels d'Offres

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics) :

(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☒ OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

■ Nature des prestations sous-traitées :

Fourniture, formation et maintenance du Logiciel de soumission

■ Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :
-

Se référer au « bordereau des prix imprimerie » _ « Licence logiciel »

■ Modalités de variation des prix :

G - Conditions de paiement.

■ Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Caisse d'épargne de Picardie

Code Banque : 18025

Code Guichet : 00200

Numéro : 08101401806

Clé RIB : 90

			
CAISSE D'ÉPARGNE			
DE PICARDIE			
Cadre réservé au destinataire du relevé			
Identification du compte pour une utilisation nationale			
18025 <i>cf. éqeb</i>	00200 <i>cf. guichet</i>	08101401806 <i>cf. n° compte</i>	90 <i>cf. clé</i>
Domiciliation		BIC	
C.E. DE PICARDIE (00011)		CEPAFRPP802	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1802	5002 0008 1014	0180 690
Intitulé du compte			
SERIANS 8 ALLEE DU NAUTILUS 80440 GLISY CENTRE AFFAIRES			
0002830			

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

(Cocher la case correspondante.)

☒ NON

☐ OUI

H - Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

- (• l'attestation d'assurance professionnelle responsabilité civile en cours de validité (non obligatoire à ce stade)
- (• la présentation de l'entreprise et les renseignements permettant de connaître les capacités professionnelles, techniques et financières (datant de moins de 3 ans)

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) **Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés** : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) **Liquidation judiciaire** : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) **Redressement judiciaire** : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) **Situation fiscale et sociale** : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) **Marchés de défense et de sécurité** :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A Amiens , le 19 juin 2015

Le Président

Le sous-traitant : **THIERRY CATTOUX**

SERIAN S.A.S.

Pôle Jules Verne
8 Allée du Nautilus
BP 30236 - 89003 Amiens Cedex
Tél : 03 22 66 42 62 - Fax : 03 22 62 42 77
RD 691 720 809

A Carrières sur Seine, le 20 juin 2015

Le candidat ou le titulaire : **KONICA MINOLTA**
BUSINESS SOLUTIONS FRANCE S.A.S.
365-367 route de Saint Germain
78424 Carrières sur Seine Cedex
Tél : 01 30 86 60 00 - Fax 01 30 86 63 99
S.A.S. au capital de 26.490.000 €
RCS Versailles B 302 695 614 - APE 4666Z

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A **Tours** , le **18 AOUT 2015**

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

**Le Président
de l'Université de Tours,**



Loïc VAILLANT

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

Le Président
de l'Université de Tours,
Loïc VAILLANT

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le